

“Avenue du criminel Bugeaud” : SOS racisme débaptise nos rues

écrit par François des Groux | 19 mars 2021



Islamo-gauchisme, néoféminisme intersectionnel, courants transgenre/woke/indigéniste-décolonial, discrimination positive, racialisme, racisme antiblanc : depuis quelques années déjà, on sentait la gauche devenir complètement folle

Et avec l'invasion migratoire qu'elle encourage, c'est pire : à la haine de soi des gauchistes se mêle désormais la haine anti-France des nouveaux colons, le plus souvent musulmans.

Le mot d'ordre du trio infernal gauche+immigration+islam = “à mort la France” (et sans doute aussi, les Français de

souche).

Bien sûr, Emmanuel Macron, par ses choix partisans, rajoute de l'huile sur le feu ; par exemple en commandant un rapport biaisé à l'historien trotskiste Benjamin Stora où, bien sûr, ne sont pointés du doigt que les militaires et les colons français. Il faut donc tuer non seulement l'histoire de France mais également toute fierté nationale.

Ce n'est donc pas un hasard si SOS Racisme s'en prend aux plaques de rue portant le nom du général Bugeaud (1784-1849)... un militaire lié à la conquête de l'Algérie qui, *"aujourd'hui, serait à La Haye devant la Cour pénale internationale"*.

Quel rapport avec le racisme, la France d'aujourd'hui et l'Algérie indépendante depuis près de 60 ans ? Aucun mais les "racisés" et les gauchistes lèche-babouches de blédard ne rêvent que d'une chose : "décoloniser" la France de ses allogènes gaulois pour les grand-remplacer par les nouveaux colons barbaresques. En quelque sorte, le retour du vieux fantasme FLN de l'Algérie de Dunkerque à Tamanrasset...

Mais alors, à quand une rue [Oqba Ibn Nafi al-Fihri](#) (premier conquérant arabe du Maghreb) ou [Tariq ibn Ziyad](#) (premier conquérant musulman de l'Espagne) ? A quand une avenue du nom d'une poseuse de bombe ou d'un égorgeur du FLN ?

« Avenue du criminel Bugeaud » : l'opération coup de poing de SOS Racisme à Paris

Avenue du criminel Bugeaud », « avenue des enfumades »... SOS Racisme a détourné, vendredi 19 mars 2021, les plaques de l'artère parisienne portant le nom du général français responsable de la mort de nombreux Algériens au XIX^e siècle, a constaté une journaliste de l'Agence France-Presse.

Vers 6 h 30, cinq membres et militants de l'organisation se sont déployés sur l'avenue située dans le 16^e arrondissement de la capitale pour apposer des plaques de rue détournées sur celles existantes. Le général Thomas Robert Bugeaud (1784-1849) a participé à la conquête de l'Algérie par la France et est notamment connu pour avoir soutenu le recours à la « politique de la terre brûlée » et à la technique de l'« enfumade » consistant à asphyxier des personnes réfugiées dans une grotte.

« On a décidé de ne pas attendre une décision politique » sur un changement de nom « qui pourrait prendre du temps tant les résistances peuvent être fortes sur le sujet », a expliqué **Valentin Stel, membre de SOS Racisme.**

« Il ne s'agit pas de venir vandaliser ou rebaptiser selon notre propre goût une avenue qui porte le nom de Bugeaud, mais de venir préciser qui était ce personnage qui n'était rien d'autre qu'un criminel de guerre. »

« **Cette personne aujourd'hui serait à La Haye** »

Les monuments et statues liés à l'histoire coloniale française sont au centre d'une polémique mémorielle depuis la mort de George Floyd, un Afro-Américain étouffé par un policier blanc aux États-Unis en 2020, qui a été suivie d'appels à déboulonner certaines statues et à débaptiser certaines rues.

Dans une récente interview au *Monde Afrique*, l'adjointe à la Mairie de Paris chargée de la mémoire, Laurence Patrice, a indiqué être « favorable à l'idée d'étudier précisément le cas » de l'avenue Bugeaud.

« **Cette personne aujourd'hui serait à La Haye** » devant la Cour pénale internationale, a estimé Valentin Stel, jugeant « scandaleux qu'on continue de rendre hommage à une figure comme ça en France en 2021 ».

Emmanuel Macron avait prévenu, l'an dernier, que « la

République n'effacera[it] aucune trace ni aucun nom de son Histoire » et qu'elle ne « déboulonnera[it] pas de statue » et appelé à « lucidement regarder ensemble toute » l'Histoire de France.

Le chef de l'État, qui a fait plusieurs gestes pour « réconcilier les mémoires » entre Français et Algériens depuis le début de l'année, a parallèlement appelé à **mettre à l'honneur dans les rues de France des « héros issus de la diversité » et de l'immigration**, dont une première liste a été dévoilée la semaine dernière.

https://www.lepoint.fr/societe/avenue-du-criminel-bugeaud-l-operation-coup-de-poing-de-sos-racisme-a-paris-19-03-2021-2418498_23.php

.

Si SOS Racisme revient à la conquête française de l'Algérie de 1830, pourquoi ne pas revenir à la conquête arabe du Maghreb au VIIe siècle ?

En effet, ne pourrait-on pas traîner au tribunal de La Haye les sanguinaires conquérants des royaumes berbères et de l'Empire byzantin ?

Ici, à la [bataille de Sufétula](#) (647), première victoire du Califat au Maghreb sur les Byzantins.

Ruines de la cité romaine de Sufetula (actuelle Sbeitla, en Tunisie).



Commentaire intéressant d'un lecteur du Point.

Sinécure

En 2014, le Journal officiel a publié les comptes de SOS Racisme.

SOS Racisme a reçu 579 000 euros de subventions publiques en 2009 alors que le montant des adhésions plafonnait à 18 669 euros. Le montant des subventions est assez impressionnant : Ministère de l'Éducation nationale : 80 000 € Ministère de la Jeunesse et des Sports : 6 000 € Mairie de Paris : 40 000 € Pierre Bergé le Monde 100 000 € Ford Fondation : 72 724 € Conseil régional Île-de-France : 35 000 € Conseil Développement de la vie associative (CDVA) : 30 000 € FASILD/ACSE : 348 000 € (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD Subventions totales : 904. 596 € Ainsi, ces subventions représentent 64 % des ressources SOS Racisme... Quant aux dépenses, il semblerait également que certains frais soient anormalement élevés, voire même à la limite de la légalité... ! : Contraventions au Code de la route : 1 608 € (abus de droit social caractérisé : c'est le conducteur qui est responsable, en aucun cas l'association !) Développement site internet : 10 000 € Frais de R&D (Défense de rire) : 10 000 € Matériel de bureau : 114 489 € (ça en fait des trombones !) Matériel informatique : 10 000 € Frais de séminaire : 33 930 € Frais de voyages : 60 290 € Facture téléphones portables et box internet : 77 796 €